

Sécu : les vœux du Medef après ceux de Chirac

Michel Husson, Rouge n°2164, 22 juin 2006

Lors de ses vœux du Nouvel An, Chirac avait proposé de réformer le financement de la Sécurité sociale en élargissant l'assiette des cotisations patronales à tout ou partie de la valeur ajoutée. Le groupe de travail chargé d'explorer les modalités d'une telle réforme vient de rendre ses conclusions. On peut les résumer à la manière du président : pschitt !

Quatre pistes ont été explorées : une nouvelle cotisation établie sur la valeur ajoutée ; la modulation du taux de cotisations en fonction du ratio « masse salariale/valeur ajoutée » ; une TVA sociale, et enfin une contribution patronale généralisée (CPG) portant sur les revenus non salariaux. Sous des formes diverses il s'agissait de trouver un « prélèvement reposant sur une assiette plus juste et favorable à l'emploi ».

Mais les résultats des simulations sont décevants : quelques milliers de créations d'emplois à court terme mais « un effet quasi nul sur l'emploi » à long terme. Par ailleurs, ce type de réformes opérerait des transferts vers les petites entreprises et celles qui emploient beaucoup de main-d'oeuvre. La TVA sociale, qui viendrait s'ajouter à la TVA actuelle, équivaudrait quant à elle à une ponction pure et simple du pouvoir d'achat des salariés au profit des entreprises.

Ces piètres résultats devraient faire réfléchir ceux qui, à gauche, pensent qu'une réforme du financement pourrait avoir des effets bénéfiques sur l'emploi. Si c'était le cas, les baisses de cotisations auraient dû permettre de créer des emplois, ce qui ne s'est pas produit. L'idée de modulation, apparemment plus subtile, ne donne pas de résultats différents.

Ce rapport a donc le mérite de souligner la vacuité de ce genre de propositions qui conviennent mieux au roi de l'arnaque qui nous sert de Président qu'à ceux qui voudraient réellement défendre la Sécu. Les leçons à en tirer sont bien connues : pour financer la Sécu, il faut augmenter les cotisations à proportion du développement des besoins. Aucune « assiette miracle » ne permet de contourner cette réalité, ni l'affrontement avec le patronat qu'elle implique. Quant à la TVA sociale, chère à Dominique Strauss-Kahn, c'est une arnaque qui consisterait à faire payer aux salariés, à travers l'impôt, ce que les patrons n'auraient pas à déboursier en cotisations supplémentaires.

Le Medef vient de saisir l'occasion pour rappeler ses positions de principe : pas d'augmentation des cotisations, ni d'élargissement de l'assiette. Celui-ci risquerait en effet d'ouvrir la voie à une augmentation des cotisations et pénaliserait les entreprises les plus capitalistiques qui dominent au Medef. Le patronat ouvre ensuite un contre-feu en proposant d'inclure les cotisations patronales dans le salaire brut, en plus des cotisations salariales qui sont les seules à y figurer actuellement. Ce serait, selon Laurence Parisot, une « opération neutre » pour les salariés, mais qui permettrait de les « sensibiliser » au coût de la Sécu.

En matière de financement, les vœux du patronat sont très clairs : le déficit de la Sécu ou des caisses de retraite ne sont pas son problème. Ils devraient être financés par l'impôt, la CSG, ou encore la TVA, autrement dit pas par les entreprises. Pierre Nanterme, le président de la commission économique du Medef, enfonce le clou en insistant sur la distinction entre « ce qui relève de la solidarité nationale et ce qui relève du champ de l'assurance ». En clair, comme le dit Mailly pour FO, le patronat entend « se désengager de la protection sociale collective » et, pour reprendre les termes de Le Duigou, « renvoyer le salarié à un arbitrage personnel entre ses revenus directs et ses choix personnels ». C'est un nouveau pas qui vient ainsi d'être franchi dans l'offensive patronale. Le seul moyen d'y faire face, c'est d'affirmer inlassablement ce principe : la Sécu et les retraites sont une composante du salaire et la cotisation est donc leur mode de financement naturel.